

CONVOCAATION

Assemblée Générale Ordinaire de Supméca Alumni

Vous êtes priés de participer à l'Assemblée Générale Ordinaire Supméca Alumni, qui se tiendra
exceptionnellement en visioconférence :

le SAMEDI 20 JUIN 2020, de 9h30 à 12h

Connexion à partir de 9h – Début de l'Assemblée Générale à 9h30

ORDRE DU JOUR

- Rapport moral de l'exercice 2019 ;
- Rapport financier de l'exercice 2019 ;
- Projets d'activités et de budget 2020 ;
- Renouvellement des membres du Conseil d'Administration (par vote électronique) ;
- Questions aux administrateurs.



N'hésitez pas à nous indiquer votre participation en vous inscrivant sur le site en [cliquant ici](#).

IMPORTANT

Appel à candidature pour le renouvellement des membres du C.A. : les membres* de Supméca Alumni peuvent être candidats à un mandat au Conseil d'Administration. Les candidatures doivent être envoyées au secrétariat de l'association. Conformément au Règlement Intérieur, pour être validées par le Conseil, ces candidatures devront nous parvenir au plus tard le 12 juin 2020.

Visioconférence et vote électronique : dans le contexte sanitaire actuel nous avons décidé de réaliser l'Assemblée Générale en visioconférence. Le vote pour le renouvellement des membres du Conseil d'Administration sera également réalisé à distance de façon sécurisé par l'intermédiaire de notre site internet (connexion au site obligatoire pour pouvoir voter). **Vous recevrez par courriel avant le 20 juin les informations nécessaires pour vous connecter à la visioconférence d'une part et pour réaliser votre vote sur le site d'autre part.** Si cela n'est pas déjà fait, pensez à mettre à jour vos coordonnées sur www.supmeca-alumni.com afin de recevoir les informations. Pour toute question relative à ce sujet vous pouvez contacter le secrétariat de l'association : secretariat@supmeca-alumni.com.

Alfred ROSALES

Président de Supméca Alumni

Rappel : L'accès à l'Assemblée Générale est réservé aux membres à jour de leur cotisation 2020.

** Membre : ancien élève à jour de sa cotisation 2020. [Cliquez ici](#) pour cotiser.*

Important : à partir du 5 juin et jusqu'au plus tard le 19 juin 18h, toutes les cotisations devront s'effectuer uniquement par CB sur notre site. Cela pour nous permettre d'enregistrer les cotisations de dernières minutes, dans le cas contraire l'accès à l'AG ne sera pas garanti.

POUVOIR

Assemblée Générale Ordinaire de Supméca Alumni

Je soussigné,, membre* de Supméca Alumni, déclare ne pas pouvoir assister à l'Assemblée Générale Ordinaire du 20 juin 2020, et donne pouvoir à pour me représenter et agir en mon nom à cette réunion.

Fait-le : à : Signature :

Ce pouvoir est **obligatoirement** à renvoyer au Secrétariat de Supméca Alumni :

- Par courrier postal : Supméca Alumni, 3 rue Fernand Hainaut, 93400 Saint-Ouen (reçu jusqu'au 12 juin)
- Par mail : secretariat@supmeca-alumni.com (jusqu'au 18 juin → méthode à privilégier)

Seuls les pouvoirs envoyés au secrétariat par courrier (dans les temps) et par mail seront pris en compte pour les votes.

